



Pilotage des instances-LM/DM

ARRÊTÉ N° 2024/21
Portant délégation de signature

Le Président de la Communauté d'agglomération Mulhouse Alsace Agglomération (m2A)

Vu l'article L 5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales
Vu les articles L. 2131-1 et R. 2131-I du Code des Collectivités Territoriales

Arrête :

Article 1 :

L'arrêté n° 7/2019 du 1^{er} avril 2019 est abrogé.

Article 2 :

Délégation de signature est donnée à **Monsieur Cédric KEIFLIN**, responsable de l'unité courrier/chauffeur à la direction des moyens généraux pour la signature des certificats d'affichage officiel et des certificats de publication sous forme électronique des actes de la collectivité.

En son absence, la signature des certificats d'affichage et de publication est accordée, dans les mêmes conditions à **Madame Hélène BERTHOMIEU**, Directrice des moyens généraux.

En l'absence de **Monsieur Cédric KEIFLIN** et de **Madame Hélène BERTHOMIEU**, la signature des certificats d'affichage officiel et de publication est accordée, dans les mêmes conditions à **Madame Valérie HOLTZER**, responsable unité achat et responsable financier à la direction des moyens généraux.

Article 3 :

Les délégations visées à l'article 2 du présent arrêté sont exercées sous ma surveillance et ma responsabilité.

Article 4 :

Elles prennent effet à ce jour et subsistent tant qu'elles n'ont pas été rapportées.

Article 5 :

Cet arrêté sera publié sur le site internet de Mulhouse Alsace Agglomération, inséré au registre des arrêtés et ampliation du présent arrêté sera notifiée à :

- M. Cédric KEIFLIN, responsable
- Mme Hélène BERTHOMIEU, directrice
- Mme HOLTZER, responsable
- M. Jean-François WOLLBRETT, directeur général adjoint des services
- au Pilotage des instances pour inscription au registre des arrêtés

Fait à Sausheim, le 2 mai 2024

Le Président
de la Communauté d'agglomération
Mulhouse Alsace Agglomération

Fabian JORDAN

Spécimen de signature de Cédric KEIFLIN	Spécimen de paraphe de M. Cédric KEIFLIN
Spécimen de signature de Mme Hélène BERTHOMIEU	Spécimen de paraphe de Mme Hélène BERTHOMIEU
Spécimen de signature de Mme Valérie HOLTZER	Spécimen de paraphe de Mme Valérie HOLTZER

Copie de l'arrêté transmise par courriel à :

- service du Contrôle comptabilité centrale pour information,
- service des Moyens Généraux pour information,
- direction des affaires juridiques et des achats pour information,
- direction des Ressources Humaines pour information,
- Trésorier Principal de Mulhouse, Comptable de la Communauté d'agglomération Mulhouse Alsace Agglomération.
- Procureur de la République - Tribunal Judiciaire de Mulhouse.